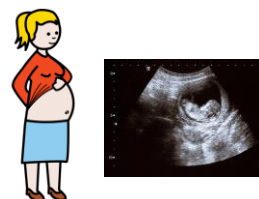


L'amniocentèse

Vous êtes enceinte d'environ 4 mois.

Vous avez le résultat de votre échographie.

Le médecin propose de vérifier la santé du bébé.



Vous pouvez passer un examen appelé amniocentèse.

L'amniocentèse c'est prendre un peu de liquide amniotique dans votre ventre pour vérifier la santé du bébé.



Le liquide amniotique c'est le liquide qui entoure le bébé.

Avant l'examen

Vous rencontrez le médecin.

Le médecin vous explique l'amniocentèse.



Vous avez le choix :

- Faire l'amniocentèse
- Ne pas faire l'amniocentèse



Vous signez un document quand vous acceptez de faire l'amniocentèse.



Le jour de l'examen

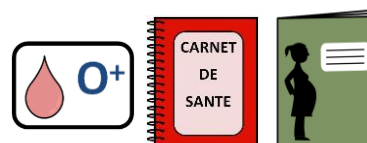
Vous allez à l'hôpital

avec le papa du bébé ou un parent ou un ami.



Vous apportez :

- votre carte de groupe sanguin
- votre carnet de santé
- votre dossier médical avec les échographies et les prises de sang faites pendant la grossesse



Pendant l'examen

Vous êtes seule avec le médecin, la sage-femme et un assistant.

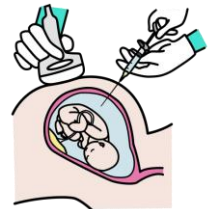
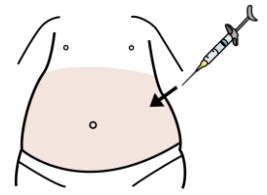
L'examen ne fait pas très mal.

C'est comme une prise de sang, avec une aiguille un peu plus longue.

Le bébé ne ressent rien.

Le médecin fait une échographie pour savoir où est le bébé.

Avec une aiguille très fine, le médecin prend un petit peu de liquide amniotique dans la poche qui entoure le bébé.



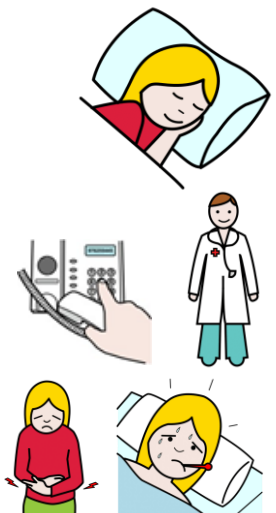
Après l'examen

Vous rentrez chez vous.

Vous vous reposez pendant au moins 2 jours.

Appelez vite un médecin :

- Quand vous avez mal au ventre
- Quand vous avez de la fièvre
- Quand de l'eau ou du sang coule entre vos jambes



Votre médecin vous donne les résultats de l'examen quelques semaines plus tard.



Ce document a été écrit en FALC (facile à lire et à comprendre) par :

Rédaction : Françoise Neuhaus, Céline Benoit et Gwendoline GIOT

Relecture : Clarisse, Jean-Baptiste, Manon, Cédric et Laura.

Auteur des pictogrammes: Sergio Palao Provenance: ARASAAC (<http://www.arasaac.org>)

Licence: CC (BY-NC-SA) Propriété: Gouvernement d'Aragon (Espagne)

© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe.
Plus d'informations sur www.inclusion-europe.eu

